



Direction Générale des Services

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**



Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
33

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020

---0---

L'an deux mille vingt le dix du mois de juillet à dix-huit heures.

Le conseil municipal de la Ville de Guebwiller était assemblé en session ordinaire, après convocation légale du 04 juillet 2020 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Francis KLEITZ – Maire, dans la Salle SG 1860 sise 25 rue de Reims à Guebwiller.

Etaient présents :

M. MULLER Claude - Mme GRAWEY Claudine - M. BRAUN Daniel - Mme SCHROEDER Isabelle - M. TOGNI César - M. LOSSER Didier - Mme CORNEC Hélène - M. CAUTILLO Dominique – adjoints au maire.

Mme BRENDER-SYDA Josiane – M. KELLER Yann – Mme CHRISTMANN Anny – M. DAYA Khalid – Mme FRIDMANN-PAWLOW Nathalie – Mme ANGELINI Nathalie – M. ABTEY Olivier – Mme LOTZ Muriel – M. PLACET Claude – Mme CLERGET-BIEHLER Karine – Mme HASSENFORDER Estelle – M. ROST Jean-Marie – M. VEZINE Patrice – M. LATRA Fabrice – M. PHILIPPE Pierre - M. STICH Grégory – Mme PIZZULO Anna – conseillers municipaux.

Etait absent : /

Etaient excusés :

Mme DEHESTRU Anne – adjointe au maire
M. REIBEL Claude - conseiller municipal
Mme HEBERLE Laurence – conseillère municipale
M. HIGELIN Guillaume – conseiller municipal
M. FACCHIN Christian – conseiller municipal
Mme WIESSER Perrine – conseillère municipale
Mme FRANÇOIS-AULLEN Hélène – conseillère municipale

Ont donné procuration :

Mme DEHESTRU Anne – adjointe au maire à Mme GRAWEY Claudine – adjointe au maire
M. REIBEL Claude - conseiller municipal à M. KLEITZ Francis – maire
Mme HEBERLE Laurence – conseillère municipale à M. MULLER Claude – adjoint au maire
M. HIGELIN Guillaume – conseiller municipal à M. KELLER Yann – conseiller municipal
M. FACCHIN Christian – conseiller municipal à M. LATRA Fabrice – conseiller municipal
Mme WIESSER Perrine – conseillère municipale à M. VEZINE Patrice – conseiller municipal
Mme FRANÇOIS-AULLEN Hélène – conseillère municipale à M. PHILIPPE Pierre – conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme MULLER Claude – adjoint au maire

---0---

M. le Maire ouvre la séance à 18 heures 00 en saluant ses collègues, la presse et les fonctionnaires municipaux.

Ordre du jour

Point unique : convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

---0---

Avant de débiter la séance M. le Maire souhaite rendre hommage à M. Daniel WEBER, ancien Maire de Guebwiller.

Il rappelle que M. WEBER a été durant de nombreuses années impliqué dans la vie municipale :

- conseiller municipal de 1977 à 1989, puis de 1995 à 2001,

- maire de Guebwiller de 2001 à 2008.

Auparavant il était directeur de la Maison de retraite « Les Erables » à Guebwiller.

Il fut également président de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, président du conseil d'administration de l'Hôpital de Guebwiller de 2001 à 2008 et président du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

C'est sous sa mandature que la labellisation Pays d'art et d'histoire a été obtenue au niveau de la CCRG, ainsi que la labellisation du Parc de la Marseillaise en jardin remarquable, il a également œuvré à la transformation du Service Gaz et Eau en SEML CALEO.

M. WEBER a réalisé l'espace jeunesse qui reste un outil précieux dans l'accompagnement et le soutien pour les jeunes.

Il a été élu Conseiller Général du canton de Guebwiller (1998), il fut, pour trois ans, élu vice-président du Conseil Général.

Parallèlement à ses mandats politiques, il a aussi œuvré dans des associations, directement liées à la Ville ou à la CCRG, comme l'Office du Tourisme ou encore le CDHF dont il était président.

Il a également été attributaire de la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale argent du conseil général (2004), de la médaille d'or de la fédération nationale André Maginot (2005), en 2011 il est promu chevalier de l'ordre national du Mérite.

Il a été maire honoraire de la Ville de Guebwiller.

M. le Maire propose à l'assemblée de respecter une minute de silence, en sa mémoire.

---0---

M. le Maire procède à la nomination du secrétaire de séance et à la mise en place du bureau électoral avant de passer au scrutin, 4 listes de candidats ont été déposées (voir procès-verbal en annexe).

---0---

Personne ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance, il est 18h30.

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Communes de 1 000 habitants et plus

COMMUNE :

GUEBWILLER

Département (collectivité)	HAUT-RHIN
Arrondissement (subdivision)	THANN-GUEBWILLER
Effectif légal du conseil municipal	33
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) à élire	/
Nombre de suppléants à élire	9

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à dix-huit heures en application des articles L. 283 à L. 293 et R.131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de GUEBWILLER.

À cette date étaient présents les conseillers municipaux suivants) ¹:

M. KLEITZ Francis	M. PHILIPPE Pierre
M. MULLER Claude	M. STICH Grégory
Mme GRAWEY Claudine	Mme PIZZULO Anna
M. BRAUN Daniel	
Mme SCHROEDER Isabelle	
M. TOGNI César	
M. LOSSER Didier	
Mme CORNEC Hélène	
M. CAUTILLO Dominique	
Mme BRENDER-SYDA Josiane	
M. KELLER Yann	
Mme CHRISTMANN Anny	
M. DAYA Khalid	
Mme FRIDMANN-PAWLOW Nathalie	
Mme ANGELINI Nathalie	
M. ABTEY Olivier	
Mme LOTZ Muriel	
M. PLACET Claude	
Mme CLERGET-BIEHLER Karine	
Mme HASSENFORDER Estelle	
M. ROST Jean-Marie	
M. VEZINE Patrice	
M. LATRA Fabrice	

Absents² :

Mme DEHESTRU Anne excusée procuration donnée à Mme GRAWEY Claudine	M. HIGELIN Guillaume excusé procuration donnée à M. KELLER Yann
M. REIBEL Claude excusé procuration donnée à M. KLEITZ Francis	M. FACCHIN Christian excusé procuration donnée à M. LATRA Fabrice
Mme HEBERLE-JAUDON Laurence excusée procuration donnée à M. MULLER Claude	Mme WIESSER Perrine excusée procuration donnée à M. VEZINE Patrice
Mme FRANÇOIS-AULLEN Hélène excusée procuration donnée à M. PHILIPPE Pierre	

- 1 Indiquer les nom et prénom(s) d'un conseiller par case. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants (art. L.O 286-1 du code électoral). Les militaires en position d'activité ne peuvent être élus ni délégués ni suppléants (art. L. 287-1). Dans les communes de 9 000 habitants et plus, ils sont remplacés par le premier candidat non encore proclamé conseiller de la liste sur laquelle ils se sont présentés pour l'élection du conseil municipal (art. L.O 286-2 du code électoral).
- 2 Préciser, s'ils sont excusés, s'ils ont donné pouvoir et à qui (art. L.289 du code électoral). Un même conseiller ne peut être porteur que **d'un seul pouvoir** qui est toujours révocable

1. Mise en place du bureau électoral

M. Francis KLEITZ, maire (~~ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT~~) a ouvert la séance.

M. Claude MULLER, adjoint au maire a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 26 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée³ était remplie.

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

Mme Anny CHRISTMANN, M. Jean-Marie ROST, M. Grégory STICH et M. Yann KELLER.

2. Mode de scrutin

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. **Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel⁴.**

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a rappelé que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Si la commune a 9000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale (art. L.O. 286-2 du code électoral).

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a également précisé que les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers métropolitains de Lyon, conseillers à l'Assemblée de Corse ou de Guyane ou membres de l'Assemblée de Polynésie française peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 282, L. 287 et L. 445 du code électoral).

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a ensuite précisé que les militaires en position d'activité membres du conseil municipal peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

3 En application de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et par dérogation à l'article L. 2121-17 du CGCT, le quorum est fixé à un tiers des conseillers présents. En l'absence de quorum, le conseil municipal doit être convoqué à au moins trois jours d'intervalle et peut alors délibérer sans condition de quorum (art. 10 de la loi précitée).

4 Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants il est procédé à l'attribution de sièges de délégués et de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués supplémentaires et de suppléants.

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a rappelé que les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Les délégués supplémentaires sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, les uns et les autres de nationalité française.

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 0 délégués (et/ou délégués supplémentaires) et 9 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués (ou délégués supplémentaires) et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire (~~ou son remplaçant~~) a constaté que 4 listes de candidats avaient été déposées. Un exemplaire de chaque liste de candidats a été joint au procès-verbal en annexe 2.

Lorsque le nombre de candidats est supérieur à deux cents, les bulletins ne comportent que le nom de la liste et du candidat tête de liste et la liste complète des candidats de chaque liste est affichée dans la salle de vote (article R. 138 du code électoral).

3. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a voté électroniquement ~~fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.~~ Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et a donné lecture des résultats. ~~et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion~~ (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide, bulletin établi au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été enregistrée, bulletin avec adjonction ou radiation de noms ou avec modification de l'ordre des candidats, bulletin ne respectant pas l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe). ~~Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné (art. L. 66 du code électoral).~~

4. Élection des délégués (ou délégués supplémentaires) et des suppléants

4.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	33
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0

d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	33

Les mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Le bureau détermine le **quotient électoral** en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la commune par le nombre des délégués (ou délégués supplémentaires) à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

A cet effet, les sièges sont conférés successivement à celle des listes pour laquelle la division du nombre de suffrages recueillis par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués, plus un, donne le plus fort résultat. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Une fois l'attribution des mandats de délégués effectuée, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants.

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Guebwiller, poursuivons ensemble	23	/	7
Gueb' à Venir	4	/	1
Guebwiller en commun	4	/	1
Guebwiller & Vous	2	/	0

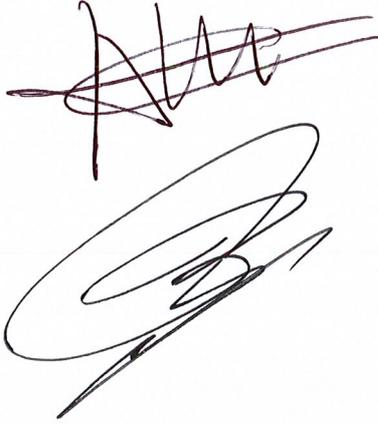
4.2. Proclamation des élus

Le maire (~~ou son remplaçant~~) a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque

liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe 1.

Les deux conseillers municipaux les plus âgés



Les deux conseillers municipaux les plus jeunes



Annexe 1

Liste des délégués, ~~délégués supplémentaires et suppléants~~ élus représentant la commune de GUEBWILLER

Liste D

Guebwiller, poursuivons ensemble

M. BRUOT Didier
Mme TEURKI Wahiba
M. GRAWEY Christian
Mme MASSON Dominique
M. LOTZ Pierre
Mme ETWILLER Danielle
M. ROTHENBURGER Gilles

Liste B

Guebwiller en Commun

M. ACKERMANN Loïc

Liste C

Gueb'à Venir

M. MERTZ François

Annexe 2

Liste des listes candidates à l'élection des délégués (délégués suppléants) et suppléants
représentant la commune de GUEBWILLER

Liste A

Guebwiller et Vous

M. SINGER Martial
Mme KETTLER Audrey
M. GANTNER Gilbert
Mme KOPP Stello
M. ZINDY Marc
Mme MASCHA Corinne
M. KERLE Robert
Mme ROTHENFLUG Stéphanie
M. SCHMITT Nicolas

Liste B

Guebwiller en Commun

M. ACKERMANN Loïc
Mme ENSENAT Corinne
M. GENELOT Jérémy
Mme REMY Yolande
M. SIMLER Guy
M. THIRIET Aurélie
M. BANNWARTH José
Mme GODÉ Nadine
M. HABY Christian

Liste C

Gueb'à Venir

M. MERTZ François
Mme KADI Leïla
M. KNORR Patrice
Mme CERCE Nicolina
M. HERRB François
Mme BIANCHI Flore
M. AULLEN Philippe
Mme BRUGNANO Magali
M. ANSEL Christophe

Liste D

Guebwiller, poursuivons ensemble

M. BRUOT Didier
Mme TEURKI Wahiba
M. GRAWEY Christian
Mme MASSON Dominique
M. LOTZ Pierre
Mme ETWILLER Danielle
M. ROTHENBURGER Gilles
Mme FOURNIER Sarra Mariem (Myriam – usuel)
M. MECHLER Thibault

Annexe 3

Communes de 9000 habitants et plus

Déclaration du choix de la liste des suppléants pour les délégués de droit représentant la commune de
GUEBWILLER

Nom et prénom du délégué de droit	Liste choisie pour la désignation de son suppléant en cas d'empêchement
M. KLEITZ Francis (remplaçant M. PAWLOW Stéphane)	/
M. MULLER Claude	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme GRAWEY Claudine	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. BRAUN Daniel	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme SCHROEDER Isabelle	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. TOGNI César	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme DEHESTRU Anne	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. LOSSER Didier	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme CORNEC Hélène	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. CAUTILLO Dominique	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme BRENDER-SYDA Laurence	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. KELLER Yann	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme CHRISTMANN Anny	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. DAYA Khalid	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme FRIDMANN-PAWLOW Nathalie	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme ANGELINI Nathalie	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. ABTEY Olivier	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme LOTZ Muriel	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. PLACET Claude	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme CLERGET-BIEHLER Karine	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. REIBEL Claude	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme HASSENFORDER Estelle	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. ROST Jean-Marie	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
Mme HEBERLE-JAUDON Laurence	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. HIGELIN Guillaume	Liste « Guebwiller, poursuivons ensemble »
M. FACCHIN Christian	Liste « Guebwiller en Commun »
Mme WIESSER Perrine	Liste « Guebwiller en Commun »
M. VEZINE Patrice	Liste « Guebwiller en Commun »
M. LATRA Fabrice	Liste « Guebwiller en Commun »
Mme FRANÇOIS-AULLEN Hélène	Liste « Gueb' à Venir »
M. PHILIPPE Pierre	Liste « Gueb' à Venir »
M. STICH Grégory (remplaçant M. VERRIER Christophe)	/
Mme PIZZULO Anna	Liste « Guebwiller & Vous »

Noms des grands électeurs par commune

COMMUNE et coordonnées tél personne ressource	Délégué Supplémentaire Suppléant	M ou Mme	Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	N° et libellé de la voie	CP	Commune	Adresse électronique
M. LEVI-TOPAL Hugues	Délégué	M.	KLEITZ	Francis	14/01/61	Colmar	8 chemin du Bois Fleuris	68500	Guebwiller	f.kleitzi@ville-guebwiller.fr
Directeur Général des Services	Remplaçant	M.	PAWLOW	Stéphane	16/09/65	Maubeuge (59)	104 Rue Théodore Deck	68500	Guebwiller	naloup@free.fr
06.35.66.48.17	Délégué	M.	MULLER	Claude	12/12/61	Mulhouse	24 B Rue Charles KIENZL	68500	Guebwiller	c.muller@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	GRAWEY	Claudine	28/03/61	Colmar	1 Rue des Jonquilles	68500	Guebwiller	c.grawey@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	BRAUN	Daniel	20/12/51	Mulhouse	13 Avenue des Chasseurs Alps	68500	Guebwiller	d.braun@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	SCHROEDER	Isabelle	14/09/65	Guebwiller	32 Rue Frédéric Kreutzberger	68500	Guebwiller	i.schroeder@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	TOGNI	César	24/04/65	Guebwiller	160B Rue de la République	68500	Guebwiller	c.togni@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	DEHESTRU	Anne	14/08/58	Thann	22 Rue Madame Adolphe	68500	Guebwiller	a.dehestru@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	LOSSER	Didier	22/08/55	Guebwiller	17 Rue des Chanoines	68500	Guebwiller	d.losser@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	CORNEC	Hélène	13/02/66	Marseille (13)	49B Rue du Kreyenbach	68500	Guebwiller	h.cornec@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	CAUTILLO	Dominique	28/03/69	Guebwiller	12 Rue de l'Hôtel de Ville	68500	Guebwiller	d.cautillo@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	BRENDER-SYDA	Josiane	01/06/53	Rouffach	27 Rue Emile de Bary	68500	Guebwiller	j.brender-syda@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	KELLER	Yann	25/12/81	Guebwiller	9 Rue J-B Weckerlin	68500	Guebwiller	y.keller@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	CHRISTMANN	Anny	20/03/50	Soultz	8 Place de l'Hôtel de Ville	68500	Guebwiller	a.christmann@ville-guebwiller.fr
	Délégué	M.	DAYA	Khalid	19/01/81	Guebwiller	1 Rue des Péunias	68540	Bollwiller	k.daya@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	FRIDMANN-PAWLOW	Nathalie	21/10/69	Mulhouse	104 Rue Théodore Deck	68500	Guebwiller	naloup@free.fr
	Délégué	Mme	ANGELINI	Nathalie	13/03/66	Colmar	12 Rue de l'Hôtel de Ville	68500	Guebwiller	angelini.eric@wanadoo.fr
	Délégué	M.	ABTEY	Olivier	11/03/70	Mulhouse	5 Rue de l'Eglise	68500	Guebwiller	olivier.abtey@wanadoo.fr
	Délégué	Mme	LOTZ	Muriel	29/03/69	Strasbourg	28 Rue Frédéric Kreutzberger	68500	Guebwiller	lotzmuriel@gmail.com
	Délégué	M.	PLACET	Claude	03/03/69	Mont-Saint-Aignan (76)	3 Rue des Jonquilles	68500	Guebwiller	claud.placet@gmail.com
	Délégué	Mme	CLERGET-BIEHLER	Karine	02/05/71	Guebwiller	23 Rue Théodore Wilt	68500	Guebwiller	karine2.clerget@gmail.com
	Délégué	M.	REIBEL	Claude	18/01/66	Obernai	13 Rue du Bois Fleuri	68500	Guebwiller	claud.reibel@free.fr
	Délégué	Mme	HASSENFORDE	Estelle	12/03/54	Guebwiller	38 Rue Théodore Wilt – Bât. B	68500	Guebwiller	stella.hassenforder@gmail.com
	Délégué	M.	ROST	Jean-Marie	08/05/50	Guebwiller	7 Place de l'Hôtel de Ville	68500	Guebwiller	jm.rost@ville-guebwiller.fr
	Délégué	Mme	HEBERLE-JAUDON	Laurence	10/01/70	Tours (37)	15 Rue de l'Hôpital	68500	Guebwiller	lauheb37@gmail.com
	Délégué	M.	HIGELIN	Guillaume	19/01/93	Reims (51)	46 Rue Théodore Deck	68500	Guebwiller	guillaumehigelin@hotmail.fr
	Délégué	M.	FACCHIN	Christian	22/09/68	Guebwiller	12 Rue Saint-Quentin	68500	Guebwiller	chrisfacchin@hotmail.com
	Délégué	Mme	WIESSER	Perrine	15/04/85	Guebwiller	8 Rue Jean Schlumberger	68500	Guebwiller	perrine.wiesser@gmail.com
	Délégué	M.	VEZINE	Patrice	13/02/72	Brive-la-Gaillarde (19)	24 Rue Théodore Deck	68500	Guebwiller	vezine.patrice@orange.fr
	Délégué	M.	LATRA	Fabrice	30/05/81	Guebwiller	32 Rue des Francs	68500	Guebwiller	fabrice.latra@yahoo.fr
	Délégué	Mme	FRANCOIS-AULLEN	Hélène	04/12/58	Paris 12 (75)	5 Allée des Prés	68500	Guebwiller	helenefrancois68@gmail.com
	Délégué	M.	PHILIPPE	Pierre	02/10/76	Mulhouse	18 Rue du Kreyenbach	68500	Guebwiller	pierrephilippe@cegetel.net
	Délégué	M.	STICH	Grégory	29/11/84	Mulhouse	13 Rue des Blés	68500	Guebwiller	gstich68@live.fr
	Remplaçant	M.	VERRIER	Christophe	07/11/74	Guebwiller	8 Place de la Liberté	68500	Guebwiller	ch.verrier@gmail.com
	Délégué	Mme	PIZZULO	Anna	19/05/73	Colmar	25 Route de Wuenheim	68360	Soultz	contact@domhomeservices.fr
	Suppléant	M.	BRUO	Didier	03/05/64	Guebwiller	15 impasse des Genêts	68500	Guebwiller	diva.bruot@gmail.com
	Suppléant	Mme	TEURKI	Wahiba	14/08/98	Colmar	2 rue de la Lauch	68500	Guebwiller	wteurki@gmail.com
	Suppléant	M.	GRAWEY	Christian	16/05/51	Colmar	1 rue des Jonquilles	68500	Guebwiller	christian.grawey@wanadoo.fr
	Suppléant	Mme	MASSON	Dominique	07/11/60	Mulhouse	5 rte d'Issenheim – Bat Les Hêtres 6	68500	Guebwiller	gedmasson@orange.fr
	Suppléant	M.	LOTZ	Pierre	28/08/67	Mulhouse	28 Rue Frédéric Kreutzberger	68500	Guebwiller	pierre.lotz@wanadoo.fr
	Suppléant	Mme	ETTWILLER	Danielle	05/01/53	Colmar	5 rte d'Issenheim – Bat Les Cèdres	68500	Guebwiller	danielle.ettwiller@orange.fr
	Suppléant	M.	ROTHENBURGER	Gilles	16/06/65	Guebwiller	29 rue Sambre et Meuse	68500	Guebwiller	gilles.rothen@gmail.com
	Suppléant	M.	ACKERMANN	Loïc	21/12/86	Colmar	21 rue Frédéric Kreutzberger	68500	Guebwiller	loic.ackermann@api-restauration.com
	Suppléant	M.	MERTZ	François	17/07/87	Neufchâteau (88300)	16 rue du Mal de Lattre de Tassigny	68500	Guebwiller	f.mertz68500@gmail.com

LISTE GUEBWILLER&VOUS - LISTE DES SUPPLEANTS - ELECTION SENATORIALES 2020

DRDR	NOM	NOM DE NAISSANCE	PRENOM	DATE NAISSANCE	SEXE	ADRESSE	LIEUX DE NAISSANCE
1	SINGER	-	MARTIAL MAURICE	21/02/1969	H	9, chemin du Mannberg 68500 GUEBWILLER	MULHOUSE
2	KETTLER	ZUSSY	AUDREY	27/02/1982	F	10, les Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER	GUEBWILLER
3	GANTNER	-	GILBERT JOSEPH RENE	03/07/1959	H	19, avenue du Maréchal Foch 68500 GUEBWILLER	MULHOUSE
4	KOPP	GIOVINAZZO	STELLA	02/10/1949	F	9, rue de la Marne 68500 GUEBWILLER	SOULTZ
5	ZINDY	-	MARC	06/09/1966	H	22, rue du Lion 68500 GUEBWILLER	GUEBWILLER
6	MASCHA	FRITSCH	CORINNE VALENTINE	13/10/1963	F	120, rue de la République 68500 GUEBWILLER	MULHOUSE
7	KERLE	-	ROBERT RENE	29/09/1950	H	2 rue de l'Electricité - 68500 GUEBWILLER	MULHOUSE
8	ROTHENFLUG	-	STEPHANIE IRENE FRANCINE	25/06/1992	F	30, rue de la République 68500 GUEBWILLER	GUEBWILLER
9	SCHMITT	-	NICOLAS	26/08/1978	H	14, rue Emile de Bary 68500 GUEBWILLER	GUEBWILLER
REPLAÇANT G STICH							
	VERRIER	-	CHRISTOPHE CEDRIC	07/11/1974	H	8, place de la Liberté 68500 GUEBWILLER	GUEBWILLER

GUEBWILLER EN COMMUN

DECLARATION DE CANDIDATURE

LISTE SUPPLEANTS

ORDRE	NOM	PRENOM	SEXE	DOMICILE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
1	ACKERMANN	Loïc	Masculin	21, rue Frédéric Kreutzberger 68500 GUEBWILLER	21/12/1986	COLMAR 68
2	ENSENAT	Catherine	Féminin	11, rue Jean Jaurès 68500 GUEBWILLER	16/11/1973	GUEBWILLER 68
3	GENELOT	Jérémy	Masculin	8, impasse Jean Schlumberger 68500 GUEBWILLER	08/06/1985	MULHOUSE 68
4	REMY	Yolande	Féminin	1, rue du Centre 68500 GUEBWILLER	26/07/1956	NANCY 54
5	SIMLER	Guy	Masculin	26, rue Théodore Wilt 68500 GUEBWILLER	05/01/1962	GUEBWILLER 68
6	THIRIET	Aurélie	Féminin	5, rue L'Abbé Braun 68500 GUEBWILLER	30/08/1989	MONTBELIARD 25
7	BANNWARTH	José	Masculin	7, rue du Mal De Lattre de Tassigny 68500 GUEBWILLER	26/06/1957	GUEBWILLER 68
8	GODE	Nadine	Féminin	101, rue Théodore Deck 68500 GUEBWILLER	28/03/1960	SAINT-LAURENT 88
9	HABY	Christian	Masculin	19, rue St Michel 68500 GUEBWILLER	05/03/1959	MULHOUSE 68

GUEB'A VENIR

ORDRE	NOM	NOM DE NAISSANCE	PRENOM	DATE NAISSANCE	SEXE	ADRESSE	LIEUX DE NAISSANCE
1	MERTZ	MERTZ	François	17/07/1987	M	16 rue du Maréchal De Lattre De Tassigny 68500 GUEBWILLER	88300 Neufchâteau
2	KADI	KADI	Leila	18/08/1983	F	8 domaine de la Lauch 68500 GUEBWILLER	CASTRES (81)
3	KNORR	KNORR	Patrice	16/05/1958	M	24 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER	68200 MULHOUSE
4	CERCE	CERCE	Nicolina	13/06/1964	F	1 rue de l'Ancien Presbytère 68500 GUEBWILLER	68500 GUEBWILLER
5	HERRB	HERRB	François	26/04/1966	M	11 rue de l'Abbé Thomas 68500 GUEBWILLER	Bâle SUISSE
6	BIANCHI	BIANCHI	Flore	16/12/1972	F	27 rue de l'Altrott 68500 GUEBWILLER	68200 MULHOUSE
7	AULLEN	AULLEN	Philippe	29/08/1956	M	5 allée des prés 68500 GUEBWILLER	68000 COLMAR
8	BRUGNANO	CONGRAS	Magali	22/04/1967	F	4A rue de la Cour Franche 68500 GUEBWILLER	11000 CARCASSONNE
9	ANSEL	ANSEL	Christophe	18/09/1972	M	51 rue de la République 68500 GUEBWILLER	68200 MULHOUSE

LISTE GUEBWILLER , POURSUIVONS ENSEMBLE - LISTE DES SUPPLEANTS - ELECTION SENATORIALES 2020

DRDR	NOM	NOM DE NAISSANCE	PRENOM	DATE NAISSANCE	SEXE	ADRESSE	LIEUX DE NAISSANCE
1	BRUOT	-	DIDIER	03/05/1964	H	15 impasse des Genêts – 68500 Guebwiller	GUEBWILLER
2	TEURKI	-	WAHIBA	14/08/1998	F	2 rue de la Lauch – 68500 Guebwiller	COLMAR
3	GRAWEY	-	CHRISTIAN	16/05/1951	H	1 rue des Jonquilles – 68500 Guebwiller	COLMAR
4	MASSON	BURGER	DOMINIQUE	07/11/1960	F	5 route d'Issenheim – Bât. Les Hêtres 6 – 68500 Guebwiller	MULHOUSE
5	LOTZ	-	PIERRE	28/08/1967	H	28 rue Frédéric Kreutzberger – 68500 Guebwiller	MULHOUSE
6	ETTWILLER		DANIELLE	05/01/1953	F	5 route d'Issenheim – Bât. Les Cèdres – 68500 Guebwiller	COLMAR
7	ROTHENBURGER	-	GILLES	16/06/1965	H	29 rue Sambre et Meuse – 68500 Guebwiller	GUEBWILLER
8	FOURNIER	CHEMLI	SARRA MARIEM (usuel MYRIAM)	20/04/1964	F	21 rue Saint-Léger – 68500 Guebwiller	TUNIS (TUNISIE)
9	MECHLER	-	THIBAUT	15/08/1997	H	3 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68500 Guebwiller	COLMAR

REPLACANT DE FRANCIS KLEITZ

	PAWLOW		STEPHANE	16/09/1965	H	104 rue Théodore Deck – 68500 Guebwiller	MAUBEUGE (59)
--	--------	--	----------	------------	---	--	---------------

M. Stéphane PAWLOW
104 rue Théodore Deck
68500 Guebwiller

Monsieur Laurent TOUVET
Préfet du Haut-Rhin
Préfecture du Haut-Rhin
7, rue Bruat
B.P. 10489
68020 COLMAR Cedex

Guebwiller, le 10 juillet 2020

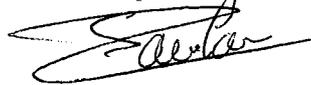
Monsieur le Préfet,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en tant que remplaçant de M. Francis KLEITZ, Maire de Guebwiller et Conseiller régional, pour participer aux élections sénatoriales, Je choisi d'être assimilé à la liste « Guebwiller, poursuivons ensemble ».

En cas d'empêchement pour prendre part au vote, je souhaite donc qu'un suppléant de cette liste me remplace.

Je vous remercie d'en prendre note et vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respect sincère.

Stéphane PAWLOW



Je soussigné Christophe VERRIER, remplaçant de Mr Gregory STICH dans le cadre des élections sénatorial de septembre 2020 choisi pour la désignation de mon suppléant en cas d'empêchement la liste Guebwiller et vous

Fait à Guebwiller le 10 Juillet 2020

Christophe VERRIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, representing the name Christophe VERRIER.